



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5022654

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 25/09/2024 14H45 C:002317 I:44513
V/REF : 4700166852 - LIGNE 5
V/Email reçu le Mercredi 25/09/2024 à 14H45

ENGIE ENERGIE SERVICES

**TSA 24320
92099 LA DEFENSE CEDEX**

IMMEUBLE : RUE LOUIS VERY
21200 BEAUNE

Dijon, le 21 Février 2025

Référence Marché: BPU Servimo Côte d'Or

LOCALISATION : 8B RUE LOUIS VERY - BEAUNE - MME SEVESTRE ANNE - 0648163396 - LOGT 13
2EME ETAGE

MOTIF : INTERVENIR POUR PURGE RADIATEUR SDB ET CHAMBRE

Donneur d'ordre : M. S CHARPENTIER

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur Equipements de Chauffage:Primaire/Secondaire
INTERVENTION DU 02 OCTOBRE 2024 A 14H00
DEPLACEMENT DU PERSONNEL ET DU MATERIEL
PURGE DES RADIATEURS OK
RELEVÉ DE TEMPERATURE : 21°C

OBSERVATIONS :

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/ chauffage (poste à souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, tronçonneuse, etc...).
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Minimum facturation Prestation < 75€ HT	1	75,00	75,00
1,00	Relevé Température Ponctuel. dans lgt 3p	1	5,00	5,00



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5022654

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	80,00
T.V.A. a 20,00%	16,00
TOTAL T.T.C.En EURO	96,00

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN